


Calendrier arrêté en Commission Diocésaine de l'Emploi

DEMARCHES DES CHEFS D'ETABLISSEMENT – DES ENSEIGNANTS

IAC	17/11/2021	Réunion de l'Instance Académique de Coordination –
IA-Division du 1 <sup>er</sup> Degré (SM1D) DDEC	31 Janvier 2022 Délai de rigueur	Démarches pour (Cf Circulaire Décembre 2021) : - Mutation interdiocésaine - Réintégration à temps complet.
DDEC	Mercredi 12 Janvier 2022	DDEC - COMMISSION DIOCESAINE DE L'EMPLOI – 14 H 30 – 16 H Composition de la CDE Lecture des documents administratifs – Circulaire du Mouvement du Personnel Examen des possibilités d'accueil
DDEC	A partir du 13 Janvier 2022	Diffusion Circulaires - Mouvement du Personnel du 1er Degré – Accord National pour l'Emploi <u>Communication obligatoire aux enseignant(e)s et émargement</u> (ne pas oublier les enseignant(e)s actuellement <u>en congé</u> : maladie, maternité, parental, formation...)
	31 Janvier 2022 Délai de rigueur	<u>DEMARCHE DES ENSEIGNANTS AUPRES DU CHEF D'ETABLISSEMENT</u> Documents à remplir par les enseignants et à remettre aux Chefs d'établissement : - Cessations de fonctions – FICHE 3 - Réemplois - Mutations - Reprises TC – FICHE 4 – Demandes d'emploi Professeurs en contrat provisoire – FICHE 5 - Demandes d'emploi à temps partiel ou renouvellement
IA-Division du 1 <sup>er</sup> Degré Service des Moyens 1er Degré Privé (SM1D) DDEC	4 Février 2022 Délai de rigueur	<u>CHEF D'ETABLISSEMENT – Démarche à effectuer</u> Envoi de la Fiche Structure de l'établissement – ETAT DES EMPLOIS A POURVOIR A l'Inspection Académique : ▪ Envoi de l'état récapitulatif des emplois à pourvoir (envoyer un état NEANT si aucun mouvement n'est envisagé) A la DDEC : ▪ Envoi de l'état récapitulatif des emplois à pourvoir (envoyer un état NEANT si aucun mouvement n'est envisagé) ▪ <u>Accompagné des avis de cessation de fonctions, démissions, ré-emploi (joindre le procès verbal de la concertation en cas de fermeture ou de risque de fermeture de classe), mutations, reprises à temps complet, demandes de poste à temps partiel ...</u>
IAC	09/03/2022	Répartition des moyens – Répartition des emplois berceaux pour les Lauréats – Balance du Mouvement 2022
DDEC	1er Mars 2022  14 Mars 2022	Statutairement - Cessation de fonction ou mutation des Chefs d'établissement ↳ Remplir soit la FICHE 1, soit la FICHE 2.  Publication de la première liste des postes de Direction - POUR INFORMATION
IA-Division du 1 <sup>er</sup> Degré (SM1D) DDEC	14 Mars 2022	Publication de la liste des postes Vacants ou Susceptibles d'être Vacants <u>Communication à tous les enseignants</u> (Circulaire Diocésaine – Site académique – Site Enseignement Catholique)
IA-Division du 1 <sup>er</sup> Degré Service des Moyens 1er Degré Privé (SM1D)  DDEC CHEF ETAB.	28 Mars 2022 Délai de rigueur 	<u>ENSEIGNANTS – Démarches à effectuer</u> <u>Date limite de dépôt des fiches de candidature aux postes publiés</u> (les demandes arrivées après cette date ne seront pas prises en considération) « Fiche de vœux » (Attention ! on ne postule qu'une seule fois, penser aux vœux élargis, commune ou bassin) Après : ▪ Des Services de l'Inspection Académique (Division 1 <sup>er</sup> Degré Privé – Cité Administrative – Rue Dupetit Thouars 49047 ANGERS CEDEX) ▪ Du Président de la Commission Diocésaine de l'Emploi du 1 <sup>er</sup> Degré (DDEC Service du Mouvement du Personnel 1 <sup>er</sup> Degré) ▪ De chaque Chef d'établissement d'accueil souhaité.
DDEC	30 Mars 2022	DDEC - COMMISSION DIOCESAINE DE L'EMPLOI – 14 H 30 - 17 H 30 Classement des dossiers de candidature
DDEC	11 Mai 2022	DDEC - COMMISSION DIOCESAINE DE L'EMPLOI – 14 H 30 – 17 h 30 Propositions de nominations pour les situations de réemploi, de mutations, de reprises à temps complet, de temps partiels sur autorisation.
DDEC  CHEF ETAB.	A partir du 16 Mai 2022	Propositions de nominations aux Chefs d'établissement puis aux candidats <u>CHEF D'ETABLISSEMENT – Démarche à effectuer</u> Adresser l'avis (cf. fiche de vœux) pour le candidat retenu suite à la Commission Diocésaine de l'Emploi à l'Inspection Académique et copie à la Direction Diocésaine
DDEC	Fin Mai 2022	▪ Envoi par la D.D.E.C. aux écoles de la deuxième liste des Directions d'écoles à pourvoir - POUR INFORMATION ▪ Envoi aux écoles de l'additif à la liste des emplois Vacants et Susceptibles d'être Vacants (sans appel de candidature). <i>Seuls les enseignants qui auront fait un vœu élargi pourront être nommés sur ces emplois devenus vacants.</i>
IA-Division du 1 <sup>er</sup> Degré (SM1D)	3 Juin 2022	Date limite de réception par l'Inspection Académique des avis des Chefs d'établissements en vue de la préparation de la CCMD du 06/07/22.
DDEC	Fin Mai Début Juin 2022	Envoi d'une liste des emplois restant à pourvoir V ou SV aux candidats extérieurs.
DDEC	22 Juin 2022	DDEC - COMMISSION DIOCESAINE DE L'EMPLOI 14 H 30 – 17 H 30 Ajustements – Affectations (IFSEC – Concours) – Demandes de mutation interdiocésaine.
IA-Division du 1 <sup>er</sup> Degré (SM1D)	28 Juin 2022	Date limite de réception par l'Inspection Académique des avis des Chefs d'établissements en vue de la préparation de la CCMD du 06/07/22.
IAC	06/07/2022	Réunion de l'Instance Académique de Coordination – Ajustements éventuels